

Montmorency ce 15 janvier 1969

Monsieur le Docteur Brassier
Président
du "Cercle Nautique de La Flotte en Ré"

Monsieur le Président,

Au moment où vous allez assumer les responsabilités de l'avenir du Cercle Nautique de La Flotte, dont, comme Section du C.N.A.R. j'ai assuré la gestion depuis 1968, j'ai l'honneur de vous rendre compte que le bilan, au 31 décembre 1968, se solde par un compte créditeur de Frs.: 1.791,47, en couverture duquel vous trouverez sous ce pli, un chèque de même somme tiré sur la Société Générale sous le N° 5.132.092.

La confrontation des sommes figurant tant à l'actif qu'au passif se trouve consignée sur le livre de caisse qui se trouve annexé à cette lettre.

L'examen de ce document fera apparaître les débuts difficiles que notre "Club" a connus pendant les 4 premières années, attendu que je me suis trouvé dans l'obligation, pour qu'il vive, d'en assurer personnellement le financement, mais dès 1962 un solde créditeur a pu être dégagé, et maintenu comme le fait apparaître le bilan que je vous présente.

En addition du solde créditeur de 1.791,47, figurent 2 autres comptes, il s'agit:

à l'actif d'un compte certain, de "Cotisations à Récupérer"
à savoir celles de M. Max Le Tourneur d'Ison
pour le mouillage de son hors-board, soit Frs. 50
celle de M. Bayonne pour sa cotisation 1968 .. 33
et celles de M. Cauly, Georges p/ d° 1968 .. 45
celle d° , Michel d° 1968 .. 13
ainsi que le mouillage de leur voilier Eo..... 40

ensemble..... 181

au passif Une note encore non présentée, malgré ma réclamation et qui concerne M. Jude, maçon à La Flotte, pour la confection de 3 Corps-morts, note qui approximativement n'excèdera pas Frs..... 50.
/.....

/.....
Indépendamment du renouvellement de baillocation du local du Club-house pour lequel j'ai obtenu un nouveau bail de 2 ans à partir du 15 avril 1969, et à des conditions qui apparaissent avantageuses, j'ajouterai enfin qu'un matériel non négligeable entreposé à La Flotte, appartient au Club, et que son inventaire en sera dressé lors de sa prise de possession.

Après cet exposé, je ne puis, Monsieur le Président, que solliciter l'approbation du bilan, en me donnant quitus de ma gestion.

Dix années consacrées à l'existence du Club de La Flotte, sont le gage de l'intérêt que je continuerai à lui porter, et je vous adresse tous mes vœux pour que sous votre Présidence, il connaisse un renouveau d'épanouissement.

Veillez Mon Cher Président,
agréez l'expression de mes sentiments bien amicalement
les meilleurs.

G. de la Crouée
32 Av. Marchand-Montmorency-
95

Prise en Charge

par le Cercle Nautique de La Flotte, représenté par son Président Monsieur le Docteur Brassier, du matériel qui, en sus de la somme de Frs. mille sept cent quatre vingt onze 47 centimes, (cheque N° 2.092 s/ La Société Générale, en date du 8 janvier 1969) représente l'actif au 31 décembre 1968 de la Section Autonome du C.N.A.R. de La Flotte, dont la gestion était assurée par son Président M. de la Croee.

Les membres donateurs de la Section du C.N.A.R. de La Flotte, comme ses membres adhérents, sont heureux de remettre gracieusement à Cercle Nautique de La Flotte, l'ensemble de cet actif en don de joyeux avènement.

Il est également précisé que l'usage du Club-house dont ils sont les locataires occupants, et pour lequel ils ont obtenu une reconduction du bail pour 2 ans, lui est également dévolu, à charge pour lui, bien entendu, d'en assurer toutes les obligations, dont en particulier le loyer et la prime d'assurance incendie.

- Inventaire -

I chronomètre S.A.V.I.C. marque "Heuer"
I compteur 5 minutes d° d°
7 cartouches
2 bombardes de départ, montées s/ une planche de bois
I ventimètre
2 cornes d'appel
I pavillon code P. (5 minutes)
I d° (10 d°)
I d° code "aperçu" (départ retardé)
I d° code "X" (régates annulées et reportées)
I d° code "S" (parcours raccourci)
I d° code "A" (course remise à une date ultérieure)
I d° du C.N.A.R.
I porte voix
I coupe (élément de décoration pour le Cercle)
I lot de coupons pour les pavillons de bouées
I stock de plans de parcours de régates
I paquet d'archives et de pièces de comptabilité.

- en dépôt dans le Club -

I portique de départ
2 mats
2 tableaux d'affichage
I table de ping-pong
I table montée sur 2 chevalets
8 fauteuils en osier dont un avec les pieds détachés
10 corps-morts montés, avec leur filin d'ammarrage en nylon
8 flotteurs
3 bouées de mouillage pour le balisage des régates
I poubelle en matière plastique
I bassine d°
I installation électrique + 1 lampe tempête et 2 ampoules
I rideau de toile bleue, monté sur tringle de bois
76 verres

à La Flotte le 13 avril 1969

Le soussigné, attesté avoir reçu tout ce qui est énuméré sur cette prise en charge
Brassier